



EXPOSITION AU PLOMB

PROTÉGEZ-VOUS
PROTÉGEZ VOS PROCHES



**DANS VOTRE TRAVAIL, VOUS ÊTES
AMENÉ(E) À MANIPULER DU PLOMB
OU À ÊTRE EN CONTACT DIRECT
OU INDIRECT AVEC LUI**

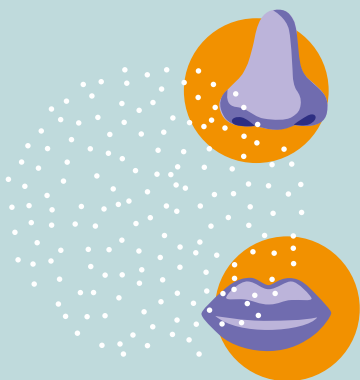
**Ce plomb peut pénétrer
dans votre organisme :**

Par le nez

- > Fumées.
- > Poussières.

Par la bouche

- > Mains sales.
- > Aliments souillés.
- > Objets souillés.



Il peut également se déposer sur vos vêtements, votre peau ou vos cheveux et, si aucune mesure n'est prise, contaminer vos proches.

Une fois dans l'organisme, le plomb s'accumule principalement dans les os et y persiste pendant **plusieurs dizaines d'années.**

UN SUIVI INDIVIDUEL DE L'ÉTAT DE SANTÉ EST NÉCESSAIRE EN CAS D'EXPOSITION AU PLOMB

- > Ce suivi est assuré par le service de prévention et de santé au travail.
- > Le médecin du travail peut prescrire un dosage du plomb sanguin (plombémie) pour évaluer l'exposition au plomb.
- > Pour les femmes pouvant être exposées au plomb, il est recommandé de signaler au médecin du travail un éventuel projet de grossesse et de l'informer au plus tôt en cas de grossesse.



Règlementairement, il est interdit d'affecter ou de maintenir les femmes enceintes ou allaitant à des postes de travail exposant au plomb.

DES EXPOSITIONS SONT POSSIBLES DANS DIVERS SECTEURS D'ACTIVITÉ

- Démolition et rénovation de bâtiments [voir *Pour en savoir plus*].
- Fabrication et recyclage de batteries au plomb.
- Fabrication de céramique [carrelage].
- Métallurgie, fonderie.
- Fabrication et recyclage d'équipements électriques et électroniques.
- Fabrication de peintures.
- Plasturgie.
- Fabrication de cristal et de verres techniques.
- Réparation de radiateurs d'engins et de poids lourds.
- Fabrication et réfection de vitraux.
- Fabrication et application des émaux et frites au plomb [poterie, faïencerie].
- Fabrication et utilisation de munitions [stands de tir...].
- Joaillerie.



POUR S'EN PROTÉGER EN MILIEU DE TRAVAIL



- > Ne modifiez pas et ne gênez pas le fonctionnement des **dispositifs de captage des poussières et fumées** mis en place sur les postes de travail.
- > Utilisez des **vêtements de travail** ; l'entretien et le nettoyage de ces derniers sont à la charge de votre employeur.
- > Utilisez les **équipements de protection individuelle** prévus en complément des dispositifs de captage (vêtements et gants de protection, appareil de protection respiratoire...).
- > **Nettoyez systématiquement les postes de travail** en évitant de mettre la poussière en suspension (aspiration, nettoyage à l'humide).
- > Respectez ces **règles d'hygiène** :
 - Ne buvez pas, ne fumez pas, ne mangez pas, ne mâchez pas de chewing-gum.
 - Lavez-vous le visage et les mains, et brossez-vous les ongles avant les pauses.
 - Déjeunez en vêtements de ville ou en portant une combinaison jetable fournie à cet effet par votre employeur.

LE PLOMB PEUT PROVOQUER DES EFFETS NÉFASTES

Au niveau du système nerveux

- > Troubles de la mémoire et de l'attention.
- > Altération des capacités d'apprentissage.
- > Atteinte des nerfs périphériques moteurs et sensitifs et, à forte dose, coma, convulsions, décès.

Au niveau des reins

- > Altération de la fonction rénale pouvant aller jusqu'à l'insuffisance rénale chronique.

Au niveau du système cardio- vasculaire

- > Élévation de la pression artérielle.

Au niveau du système sanguin

- > Baisse du taux d'hémoglobine dans le sang (anémie) lorsque la concentration de plomb dans le sang est élevée.

Certains de ces effets peuvent apparaître même à de faibles concentrations dans le sang.

LE PLOMB PEUT ÉGALEMENT ÊTRE RESPONSABLE D'EFFETS SUR LA REPRODUCTION

Chez la femme

- Avortement spontané.
- Hypertension artérielle pendant la grossesse.
- Diminution du poids de naissance.
- Retard de développement du fœtus.

Chez l'homme

- Altération de la production de spermatozoïdes.

Les enfants sont particulièrement sensibles à l'intoxication par le plomb

- L'exposition peut survenir **pendant la grossesse ou après la naissance**, via l'allaitement ou l'ingestion de poussières [contact main-surface puis main-bouche].
- Le plomb est **toxique pour le système nerveux central** en développement du fœtus et du jeune enfant. Les **troubles cognitifs** sont décelables chez le jeune enfant pour des contaminations très faibles. Ils peuvent se traduire par des **retards scolaires** et persistent pendant l'adolescence et à l'âge adulte.
- Chez l'enfant, le plomb peut également provoquer une **atteinte de l'audition** ainsi qu'un retard de maturation sexuelle et de la puberté.

POUR NE PAS EXPOSER VOS PROCHES, AUCUNE POUSSIÈRE DE PLOMB NE DOIT PARVENIR À VOTRE DOMICILE

Avant de quitter la zone d'exposition au plomb :



- > Retirez vos vêtements de travail et vos équipements de protection individuelle dans la pièce prévue à cet effet.
- > Prenez une douche complète [lavez-vous les cheveux et la barbe] et brossez-vous les ongles.
- > Passez dans la pièce contenant les vêtements de ville.

Pour en savoir plus

- *Salariés du bâtiment. Le plomb, vous et votre famille.* ED 899, INRS
- *Interventions sur les peintures contenant du plomb.* ED 6374, INRS



Institut national de recherche et de sécurité
pour la prévention des accidents du travail
et des maladies professionnelles
65, boulevard Richard-Lenoir 75011 Paris
Tél. 01 40 44 30 00 • info@inrs.fr

Édition INRS ED 6536

1^{re} édition (2024) révisée en déc. 2024 | 3 000 ex. | ISBN 978-2-7389-2900-6
Conception graphique : Zaoum - Impression : Monsoise

L'INRS est financé par la Sécurité sociale
Assurance maladie - Risques professionnels